



Université de Montréal

Faculté des études supérieures

Attendu que le Conseil de la Faculté atteste que

Jacques G. Ruelland

a terminé les études du programme de deuxième cycle en
muséologie

Nous Recteur

par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui conférons la

Maîtrise ès arts (M.A.)

à compter du 9 décembre 1999 avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent.

En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté.

Fait à Montréal, le 11 janvier 2000

Le doyen

Le secrétaire

Le recteur

Le secrétaire général

